



*Médullienne*  
*Communauté de Communes*

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**COMPTE RENDU**

**Réunion du 13 MARS 2014**

Le Conseil communautaire, dûment convoqué par lettre en date du 4 MARS 2014, s'est réuni sous la présidence de Christian LAGARDE, le jeudi 13 MARS 2014 à 18h00 à SAUMOS (salle des fêtes).

**Etaient présents :**

AVENSAN	Patrick BAUDIN Francine PICAUT Brigitte DAULIAC
BRACH	Didier PHOENIX Denis CHAUSSONNET
CASTELNAU-DE-MEDOC	Jean-Claude DURRACQ Joël DURET Marieke VANVYVE-PINAUT
LISTRAC-MEDOC	Michel PRIOLLAUD Allain BOUCHET Hélène SABOUREUX
MOULIS-EN-MEDOC	Christian LAGARDE Evelyne VICENTE Jean-Pierre CAMPISTRE
LE PORGE	Jésus VEIGA Annie FAURE Martial ZANINETTI
SAINTE-HELENE	Allain CAMEDESCASSE Pierre DUBOURG Martine FUCHS
SALAUNES	Jean-Marie CASTAGNEAU Annie TEYNIE
SAUMOS	Fernand GAILLARDO Pierre-François de LANGEN Lucette LAFON
LE TEMPLE	Jean-Luc PALLIN Stéphane MARTIN Jean-Pierre BIESSE

**Etaient excusés :**

- Michel TRAVERS remplacé par Brigitte DAULIAC, déléguée suppléante
- Marie-Hélène CHANFREAU remplacée par Hélène SABOUREUX, déléguée suppléante
- Yves LECAUDEY remplacé par Martine FUCHS, déléguée suppléante

**Assistaient à la réunion :**

Henri ESCUDERO, délégué suppléant d'Avensan  
Claudette MOUTIC, déléguée suppléante de Saumos

Pascale GARCIA, DGS de la communauté de communes

Agnès MARTY-HERAULT, DGS de la commune de Sainte-Hélène  
Sabine LOPEZ, DGS de la commune de Le Porge

**A l'ordre du jour :**

➤ **Adoption du compte-rendu** de la réunion du conseil communautaire du 20 février 2014 joint.

➤ **ACTION SOCIAL**

- Adoption du PEDT présenté en COPIL du 4 mars 2014 (cf. document joint)

**INFORMATION AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

➤ **Action Sociale : réforme des rythmes scolaires**

- les fiches d'inscription, le règlement intérieur et l'information distribués aux parents
- le projet de carnet les « Echos liés »
- le processus d'avenant

➤ **CLSH**

- Le point sur les travaux

➤ **Environnement**

- Le stockage des poches jaunes

➤ **Autorisation droit des sols (ADS)**

➤ **Finances**

- Quelques éléments budgétaires

➤ **Questions diverses**

**ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20 FEVRIER 2014**

Le compte-rendu du 20 FEVRIER 2014, adressé par courrier à chaque conseiller communautaire est adopté à l'unanimité.

**Délibération n° 14-03-14**

**REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES – ADOPTION DU PEDT**

***Le Conseil communautaire,***

- . **Vu** l'arrêté préfectoral en date du 04 novembre 2002 portant création de la Communauté de communes « Médullienne » ;
- . **Vu** les statuts de la Communauté de Communes « Médullienne » adoptés par toutes les communes adhérentes portant notamment sur les compétences « ACTION SOCIALE » ;
- . **Vu** le code de l'éducation ;
- . **Vu** le décret n°2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires ;
- . **Vu** la loi 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République, instituant notamment le fond d'amorçage ;
- . **Vu** le décret n°2013-705 et 2013-707 du 2 août 2013 relatifs aux modalités de versement du fond d'amorçage ;
- . **Vu** sa délibération n°29-06-13 du 11 juin 2013 sur la répartition du reversement entre la CDC et les communes pour 2013 ;
- . **Vu** sa délibération n°47-10-13 du 8 octobre 2013 sur la constitution d'une provision au budget principal en vue du financement de l'application de la réforme des rythmes scolaires

. Vu sa délibération n°55-11-13 du 6 novembre 2013 sur l'application et l'organisation de la réforme des rythmes scolaires par la communauté de communes Méduillienne

. **Considérant que** pour une égalité d'accès à tous les enfants de la communauté de communes aux activités périscolaires ;

. **Considérant que** pour une mutualisation des ressources et des moyens,

. **Considérant** l'adoption du Projet Educatif de Territoire (PEDT) lors du COPIL du 4 mars 2014,

### ***Après en avoir délibéré***

- **Décide** à l'unanimité des membres présents d'adopter le Projet Educatif de Territoire (PEDT qui sera signé par chaque maire et par les partenaires avant d'être envoyé au DASEN.

### **INFORMATION AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

- **Action Sociale : réforme des rythmes scolaires**

Questionnaire participation Ateliers d'ÉTAPe en 2014 : 1503 réponses positives sur 1702 réponses 65% réponses (hors le PORGE). Cela correspondrait à un pourcentage légèrement inférieur à 70% qui a été fourni aux FRANCAS pour la prévision budgétaire.

Le DUS et le DUR sont partis à l'impression le 12 mars 2014.

Avenant : projet de cahier des charges a été validé par commission DSP va être envoyé aux FRANCAS.

Futurs intervenants : actuellement Mme PICAUT reçoit les intervenants avec la coordonnatrice FRANCAS et l'élue de la commune concernée. Les gens rencontrés proposent des actions très intéressantes et diversifiées. 35 personnes ont sollicité des entretiens. Pour le moment 1 seul bénévole, tout le monde n'a pas encore été rencontré. Le tarif prévu initialement serait un peu bas dans certains cas. En revanche dans le cadre d'une enveloppe global prévue cela pourrait se concevoir.

M. CAMEDESCASSE indique qu'il n'est pas pour le fait de différencier les tarifs.

Formation des ATSEM : pas encore de dates, mais sera fait avant juillet 2014. 2 groupes de formés par 2\*1/2 journée. Le formateur FRANCAS a déjà formé des ATSEM dans le cadre de l'application de la réforme en 2013-2014.

- **CLSH**

Pas de retard pris à ce jour. Le calendrier a été communiqué à tous les conseillers.

Le radier devrait être coulé fin mars. Les murs mi-avril.

La commission action sociale va se réunir avec les utilisateurs pour le déterminer le choix des couleurs. Le président a vu avec les riverains pour le remplacement des clôtures. Le problème de réseau d'eau pluvial, a été réglé ce jeudi.

- **Environnement**

Stockage des poches jaunes : la toiture du bâtiment où sont stockées les poches s'est écroulée à un endroit. Il y a dans ce garage 30 palettes, si chacune peut prendre en charge 3 palettes. Cette solution est approuvée par toutes les communes. La commune de Castelnau-de-Médoc prêtera son camion.

- **Autorisation droit des sols**

Le président expose le résultat de l'analyse technique faite suite à la réunion avec l'AMG, indiquant que les différentes possibilités.

Suite à cette réunion, le Président a indiqué aux élus qu'il pourrait être envisagé :

- Le premier niveau pourrait rester dans les communes, moyennant formation des agents : cette hypothèse paraît pertinente au regard des attentes des agents communaux en charge qui aiment cet aspect du métier

Dans le cadre d'une mutualisation des moyens entre la CDC et les communes :

- Un niveau d'instruction des actes simples mutualisés au niveau de la CDC par un agent de catégorie C (issu de la DDTM)
- Mutualisation de l'instruction des PA, animation du réseau des communes (DGS, secrétaires, personnel de mairie), réponses aux questions juridiques, aux questions de précontentieux, et contentieux (précontentieux sont les plus nombreux).

Cette personne pourrait aussi accompagner les communes dans leurs démarches de révision ou de mise en place de leurs documents d'urbanisme (définition des études préalables, aide à la rédaction des cahiers des charges, accompagnement vis-à-vis des cabinets d'études,...), mais aussi dans leurs démarches de projets d'aménagement, de construction d'équipements publics

Le Président a également rappelé que le nouveau Conseil va devoir proposer un Schéma de Mutualisation des moyens entre la CDC et les communes. Ces aspects pourraient rentrer dans cet espace de mutualisation.

De plus, l'Etat envisage très sérieusement de lier les dotations au degré de mutualisation EPCI / communes. Si très prochainement (dès 2015 ?) les dotations des EPCI seront « bonifiées » ou pour le moins non diminuées sous réserve d'une mutualisation des moyens avec les communes, il semblerait que **les communes voient également leur dotations communales impactées** : elles seraient soit bonifiées si mutualisation ou à l'inverse diminuées si non mutualisations, et ce dès 2015.

Certains élus ont évoqué la possibilité de mutualiser à un niveau supra intercommunal (au niveau du Pays Médoc ou du futur PNR). D'autres ont indiqué qu'il était plus judicieux de garder une instruction au niveau de la CDC, pour des raisons de proximité. Par ailleurs, il a aussi été rappelé que le Pays Médoc n'avait pas la compétence.

In fine, le Président a indiqué qu'il convenait d'attendre les élections avant de prendre une décision, même s'il fallait très rapidement se décider après installation du nouveau conseil communautaire.

#### ➤ **Éléments budgétaires**

##### **Budget principal :**

Reprise sur provision de 400 000 € (proposition)

##### Fonctionnement :

Transports Ateliers d'éTAPe : devis en attente

Ménage siège : société extérieure (devis en cours)

Communication : 2 journaux communautaires par an (janvier et juillet)

Contribution aux organismes de regroupement (compte 6554) : SMERSCOT année blanche en 2014 (56 683 € en 2013).

SMERSCOT : 0 €

Pays : inchangé 26 899.50 €

GIP Littoral : inchangé 13 150 €

Gironde numérique : 5 122 € cotisation ; services mutualisés (inchangé) 12 500 €

Compte 65738 : Mission Locale : 22 858 €

Subvention aux associations (compte 6574) :

Oiseau lire : 5 000 € (inchangé)  
Union touristique Médoc : inchangé 3 000 €  
ADCF : 1 877.51 €  
AMF / AMG : 1171.21 €  
CAUE : 100 €

Investissements :

- o CLSH le Porge vitrage / rénovation salle 2 F
- o Aires d'accueil Sainte-Hélène (en régie) Castelnau (entreprise)

Total prévu 35 000 €

- o Matériel technique CDC : souffleur, taille-haie, 1200 €
- o Mobilier: 23 000 € 15 000 € ALSH 8 000 € Ateliers éTAPe
- o Lecture publique : mise en réseau 50 000 € (avec subvention du conseil général possible de 23 000 € **normalement si les règles n'ont pas changé**)

La commune de Salaunes indique que sa nouvelle bibliothèque ouvrira le 4 mars 2014. Il conviendra d'intégrer celle-ci dans le cadre du travail de mise en réseau.

Subventions pour la construction du CLSH : 150 000 € CAF et 82 500 CG (notification reçue)  
Ateliers d'éTAPe : 176 000 € si budget annuel 440 00 € (160 000 € si 400 000 €).

**Budget OM** : prévision 1.2 million d'euros pour le garage à bennes. A la demande du Président, M. RATABOUC travaille à une proposition d'un montant inférieur.

➤ **La collecte du verre :**

Réunion du 4 mars 2014 ayant pour thème "le verre". Cette réunion avait pour but d'attirer l'attention des collectivités sur le gisement de verre présent dans les OM et donner des pistes pour l'amélioration des résultats en apport volontaire (lavage des bornes, redéfinition du maillage...).

Nos résultats en matière de tonnage sont au-dessus de la moyenne nationale. En effet, nous collectons 44,3 kg/hab/an de verre, la moyenne nationale étant fixée à 38 kg/Hab/an.

Le maillage des bornes sur le territoire communautaire semble satisfaisant, car aucune borne n'est surchargée ou faiblement utilisée. Nous allons néanmoins devoir cette année, comme cela a déjà été fait par le passé, entretenir 4 bornes en ferraille de la commune du PORGE. Veolia les déposera, une à une, sur l'aire de lavage du quai de transfert de Castelnau pour que notre agent puisse les laver et les repeindre en vert.

Pour ce qui est du gisement de verre dans les OM **seule la communication pourra inverser la situation.**

➤ **Contrôle SPANC :**

Ci-après les contrôles SPANC réalisés par commune sur l'année 2013

Communes	Neufs	Ventes
Avensan	2	5
Brach	-	-

Castelnau de Médoc	-	-
Le Porge	5	9
Le Temple	1	6
Listrac Médoc	5	4
Moulis en Médoc	2	9
Sainte Hélène	-	1
Salaunes	-	3
Saumos	-	6

➤ **Projet européen MAC EAU :**

Le Projet européen MAC EAU (maîtrise en consommation d'eau) a pour objectif la mesure de l'impact réel de kit hydro-économiques, sur les consommations d'eau potable en termes d'économies d'eau

Le SMEGREG (syndicat mixte d'étude et de gestion de la ressource en eau du département de la Gironde) a en charge la distribution sur les années 2013 et 2014 de ces kits. LA CDC Médullienne a été sollicitée, comme les autres CDC, afin que l'on s'engage dans cette action. Le SMEGREG assurera :

- L'achat et la livraison des kits
- La communication en collaboration avec le CG de la Gironde
- L'organisation de réunions d'information et de la distribution.

Le président informe que le SIAPA s'engagera dans cette action, soit pour les communes de Salaunes, Avensan, Moulis, Listrac et Castelnau. L'ensemble des élus valident la proposition. Le Porge indique qu'ils ont déjà réalisé cette action il y a deux ans, il n'est donc pas utile de la reconduire.

Les communes concernées sont donc Brach, Saumos, Le Temple et Saint-Hélène.

Avant de clore la séance, le président remercie l'ensemble des délégués pour leur action et leur implication. Il remercie tout particulièrement les quatre élus qui arrêtent définitivement :

- Yves LECAUDEY, ancien président de la communauté de communes,
- Francine PICAUT, en charge de l'action sociale
- Pierre DUBOURG, en charge des ordures ménagères
- Michel TRAVERS, en charge du développement économique.

**Le Président constatant que l'ordre du jour est épuisé et qu'il n'y a plus de question, clos la séance à 19h15.**